

Transcription de l'interview de Valéry Giscard d'Estaing (Paris, 17 novembre 2008)

Légende: Transcription de l'interview de Valéry Giscard d'Estaing, président de la République française de 1974 à 1981 et président de la Convention sur l'avenir de l'Europe de décembre 2001 à juillet 2003, réalisée par le Centre Virtuel de la Connaissance sur l'Europe (CVCE) le 17 novembre 2008 dans les bureaux de Valéry Giscard d'Estaing à Paris. Conduit par Hervé Bribosia, responsable scientifique au CVCE, l'entretien porte particulièrement sur les sujets suivants : les origines de la Convention européenne et la désignation de son président, les acteurs de la Convention, la méthode de la Convention et son avenir, le traité établissant une constitution pour l'Europe et le destin de l'Union européenne.

Source: Interview de Valéry Giscard d'Estaing / VALÉRY GISCARD D'ESTAING, Hervé Bribosia, prise de vue : Alexandre Germain.- Paris: CVCE [Prod.], 17.11.2008. CVCE, Sanem. - VIDEO (01:22:55, Couleur, Son original).

Copyright: Transcription CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/transcription_de_l_interview_de_valery_giscard_d_estaing_paris_17_novembre_2008-fr-b3e39520-70b9-4bda-9ad2-02d83be29649.html



Date de dernière mise à jour: 04/07/2016

Transcription de l'interview de Valéry Giscard d'Estaing (Paris, 17 novembre 2008) - Intégralité

Table des matières

- I. Les origines de la Convention et la désignation de son président
- II. Les acteurs de la Convention
- III. La méthode de la Convention et son avenir
- IV. Trois sujets sensibles: la guerre en Irak, la référence chrétienne et les frontières de l'Union
- V. Le résultat de la Convention: un traité établissant une Constitution pour l'Europe
- VI. Le destin de l'Union européenne
- VII. Épilogue

I. Les origines de la Convention et la désignation de son président

[Hervé Bribosia] Monsieur le Président, bonjour.

[Valéry Giscard d'Estaing] Bonjour.

[Hervé Bribosia] Le témoignage que vous avez consenti à nous livrer portera sur la Convention européenne, que vous avez présidée entre février 2002 et juillet 2003, et dont les travaux ont consisté à rédiger un projet de traité établissant une constitution pour l'Europe. Je voudrais tout d'abord vous remercier d'avoir accepté cet entretien qui viendra enrichir le patrimoine de *European Navigator*, la bibliothèque numérique dédiée à la construction européenne, qui est développée par le Centre Virtuel de la Connaissance sur l'Europe à Luxembourg et qui est diffusée sur internet. Commençons si vous le voulez bien par le commencement. Par les origines du processus constitutionnel que l'on pourrait situer aux alentours des années 99, lorsqu'il fut décidé au Conseil européen de Cologne de rédiger une charte des droits fondamentaux, laquelle fut finalement proclamée au Conseil européen de Nice.

[Valéry Giscard d'Estaing] C'est cela, mais comme vous le savez, il y avait une question juridique. Elle était proclamée mais sa force juridique n'a pas été précisée à ce moment-là.

[Hervé Bribosia] Absolument. Ce sera la Convention qui la reprendra. Faute d'une réforme institutionnelle satisfaisante, le traité de Nice fut accompagné d'une déclaration sur l'avenir de l'Union. Et en décembre 2001 fut adoptée la fameuse déclaration de Laeken. Monsieur le Président, quel souvenir conservez-vous de cette période initiale et à quel moment vous êtes-vous intéressé au processus constitutionnel naissant? À quel moment avez-vous songé à y jouer un rôle personnellement? Quelles furent finalement les circonstances de votre désignation à la présidence de la Convention?

[Valéry Giscard d'Estaing] Je n'ai pas suivi particulièrement le processus allant de Nice à Laeken. J'avais vu que le traité de Nice était un mauvais traité. Je dis volontiers: «c'est le plus mauvais des traités européens». Parce que c'est un traité qui a voulu préparer l'élargissement – comme vous savez – qu'on voyait venir, enfin, qui était en cours de négociation d'ailleurs et qui ne changeait rien aux institutions. Donc il ne préparait pas du tout aux élargissements, et d'autre part, il consolidait des aspects vraiment très négatifs de la construction européenne. Par exemple, le barème des droits de vote dans les décisions du Conseil, qui était très défavorable aux Allemands et trop favorable à d'autres pays, et donc qui déséquilibrait le système. Qui maintenait une commission beaucoup trop nombreuse et appelée à devenir beaucoup trop nombreuse. Donc je voyais que ce traité ne réglait pas le problème. Alors il y a eu un travail, moi je n'ai pas été au courant de ce travail qui a été accompli à l'initiative du Premier ministre belge, monsieur Guy Verhofstadt, qui a réuni un groupe dans lequel il y avait les deux futurs vice-présidents de la Convention. Parce qu'il y avait Giuliano Amato et il y avait Jean-Luc Dehaene. Alors ils ont travaillé, je crois, à Bruxelles, en fait plus ou moins en groupe, et ils ont produit un papier qu'on appelle la déclaration de Laeken et que le Conseil des ministres européen a accepté en décembre 2001. C'est un très bon papier en fait, où ils décrivaient les insuffisances, les imperfections du système en place avec beaucoup de lucidité, où ils concluaient qu'il fallait

modifier pas mal de choses, que la méthode de la négociation diplomatique n'avait pas donné de résultats. Et ça se comprend, la négociation diplomatique, par nature, est nationale. Donc chacun est ou gagnant ou perdant. Le système européen, ce n'est pas cela. C'est une construction commune, c'est autre chose. Donc ça ne pouvait pas donner de résultats satisfaisants et ayant avancé l'idée d'une convention, dont ils ont d'ailleurs tracé un peu le profil parce qu'il y aurait un président et deux vice-présidents, ce n'était pas dans la déclaration de Laeken, c'était dans la décision du Conseil. Donc on nommait le président par son nom, on nommait les deux vice-présidents par leur nom. On parlait du *praesidium*, on le dira peut-être tout à l'heure, sur la méthode de travail. On indiquait la composition, en gros, de cette convention. Donc là, j'ai vu qu'on allait essayer de faire quelque chose. Au cours de l'année précédente en fait, il y avait deux idées qui circulaient. Il y avait l'idée d'une convention, qui n'était pas encore très exprimée, mais enfin qui circulait, et l'idée d'un groupe de sages. Les deux. Les sages auraient été sept ou huit, plus difficiles à composer, parce que qui sont les sept ou huit sages et que représentent-ils? Quel aurait été le poids de leurs propositions? Enfin bref, on a choisi la voie de la convention, j'ai trouvé que c'était mieux. Alors, à ce moment-là s'est posée en effet la question de la présidence de cette convention, et il y avait quelqu'un sur lequel tout le monde était assez d'accord, qui était monsieur Kok, qui était le Premier ministre néerlandais à l'époque. Un homme tout à fait compétent, connaissant les affaires européennes, socialiste modéré, enfin social-démocrate européen. Bon, je me suis dit que ça devait être lui. Très bien. Et pour des raisons politiques intérieures néerlandaises, il a fini par refuser, parce que les néerlandais avaient des élections au printemps suivant et il voulait conduire son parti dans ces élections. Il ne pouvait pas à la fois présider à la Convention européenne, qui est une attitude de relative neutralité politique, et en même temps être le chef du combat politique aux Pays-Bas. Donc il a renoncé. Et à partir de ce moment-là, j'ai regardé les candidats et je me suis dit: «Bon, je souhaite être président. Je pense que je serais, au conditionnel n'est-ce pas, préférable aux autres.» Parce que l'autre, auquel on pensait, c'était Amato. Mais nous avions comme président de la Commission monsieur Prodi, qui était en exercice. On ne pouvait avoir deux Italiens, l'un président de la Commission, l'autre président de la Convention. Donc le choix de monsieur Amato ne me paraissait pas possible. Alors j'ai donc commencé à dire, éventuellement, je serais intéressé par cette fonction. Et j'ai été soutenu principalement par Schröder, par les Allemands, puis par les Britanniques, Tony Blair, puis à la fin par les Espagnols et les autres étant bienveillants. Les Français étaient, eux, ambigus, c'est le moins que l'on puisse dire. Puisque je vous raconte cela, donc j'appelle le président Chirac et je lui dis: «Voilà, cela m'intéresserait, je crois, je pense que mon expérience peut aider à trouver une solution.» «Ah bon, je vais en parler, je vois Schröder – il y avait une rencontre bilatérale franco-allemande –, je vois Schröder, je vais lui en parler!» Alors, il me rappelle dix jours plus tard, et me dit: «Écoutez, franchement c'est impossible, Schröder est tout à fait contre. Oui, il est tout à fait contre, il dit d'abord que vous êtes trop âgé, qu'il faudrait prendre un homme plus jeune», et puis j'ai senti chez lui que ça ne lui convenait pas. Bon, tiens, j'appelle à ce moment-là Helmut Schmidt à Hambourg et Helmut me dit: «Je vais aller voir Schröder. Ça m'étonne qu'il ait dit cela.» Helmut Schmidt est allé à Berlin, il avait du mérite, parce qu'il n'était pas très jeune, faire les trajets aller-retour, etc. Il va voir Schröder, il me rappelle et me dit: «Écoutez, je ne sais pas ce qu'on vous a raconté, mais Schröder m'a dit que c'est tout à fait faux, qu'il n'avait jamais parlé de votre âge et qu'il était tout à fait favorable à ce que ce soit un Français, et vous-même.» «Bon, très bien, dans ce cas-là, continuons.» Après cela, j'ai eu une conversation téléphonique assez curieuse, sur une plate-forme d'autoroute, avec Tony Blair qui était difficile à joindre, il cherchait à me joindre. J'étais en Auvergne, c'était fin novembre, enfin début décembre. Il neigeait plus ou moins. Je me suis arrêté sur une plate-forme d'autoroute, avec une conversation d'une demi-heure avec Tony Blair. Sympathique, posant quelques questions pour comprendre l'orientation, comment ça se fait. Et il m'a dit: «Bon, ça me paraît une bonne idée, je vais [...]» Et puis, quelqu'un qui, à la fin aussi, a été positif, c'est Aznar, José María Aznar. Donc j'ai été finalement désigné.

II. Les acteurs de la Convention

[Hervé Bribosia] La Convention se caractérise par une méthode – nous y viendrons –, mais aussi par sa composition. Se côtoyaient en effet des représentants des gouvernements et parlements nationaux ainsi que du parlement européen et de la commission européenne. Pourquoi les conventionnels étaient-ils placés par ordre alphabétique dans l'hémicycle? Quels rôles ont finalement joué ces quatre composantes

institutionnelles en tant que telles?

[Valéry Giscard d'Estaing] Vous employez le mot «représentants», n'est-ce pas? Ce n'était pas des représentants, ils étaient désignés. J'avais voulu penser que les conventionnels et membres de la convention parlaient pour d'autres, ils parlaient pour eux. Alors, ils avaient été désignés en effet, les uns par les gouvernements mais ce n'était pas les représentants du gouvernement.

[Hervé Bribosia] Ni les mandataires...

[Valéry Giscard d'Estaing] Les Parlements nationaux avaient choisi, deux par parlement national, comme vous le savez, enfin. Le Parlement européen avait choisi les siens, la Commission en avait envoyé deux qui étaient monsieur Vitorino et monsieur Barnier, donc c'était des personnes en fait, et moi, je les considérais comme des personnes. Pendant toute cette période j'ai beaucoup lu la littérature américaine sur le Congrès de Philadelphie. Ça a peu de rapport. Le Congrès de Philadelphie a duré trois mois au cours de l'été 1787, donc c'était assez rapide. La population était toute petite, il y avait 3 millions et demi d'habitants, ils parlaient tous la même langue, ils étaient tous chrétiens des différentes dénominations protestantes ou catholiques. Donc c'était très différent en fait. Mais la manière dont la Convention a finalement émergé, comme une espèce de [...], et je me suis dit, il faut que ce soit une convention, il ne faut pas que ce soit une conférence. Et alors pour cela, plusieurs idées. Au début, les gens voulaient siéger par pays. Alors, il y aurait eu les Italiens, les Suédois [...], j'ai dit non, ce n'est pas une réunion d'États membres mais d'Européens. Ensuite, il y avait la tentation classique, c'est-à-dire de se mettre par parti politique. Mais alors, là aussi, ça dénaturait un peu le climat, parce qu'on dirait, enfin la presse qui était présente, comme vous le savez, aurait dit: «Les sociaux-démocrates sont pour ceci, mais les démocrates-chrétiens sont contre.» On a dit non, il faut que ce soit une convention. On a donc décidé de les placer par ordre alphabétique. C'était très original en fait. Allant de «A» à «Z», avec des résultats curieux, parce que, par exemple, vous aviez Joschka Fischer qui était désigné par le gouvernement allemand, pas tout de suite d'ailleurs, il est venu au sommet de Baden-Baden. Et il était assis à côté de monsieur Fini, qui était lui-même italien, et provenant à l'époque de l'aile droite tout à fait de la politique. L'ordre alphabétique donnait des résultats curieux. Alors au début, les gens ne se connaissaient pas, et quand ils prenaient la parole, tout de suite: «Qui est-ce?» Donc quand je leur donnais la parole au début, je disais qui c'était. Je disais Monsieur ou Madame Untel, désigné par le Parlement danois, ou Monsieur Untel, désigné par le gouvernement slovène, ou le gouvernement néerlandais, etc. Et à la fin, je voulais qu'ils ne se disent plus que leur nom, qu'ils se connaissent entre eux, comme des conventionnels. Et ça a marché. Ça a marché, c'est-à-dire qu'au début en effet, les gens étaient assez [...], se regardaient, ne se connaissaient pas, et ensuite ils se sont mis dans la culture conventionnelle. Alors il y avait quand même deux grands groupes culturels, n'est-ce pas? Vous aviez les gens de Bruxelles, et les autres en fait, au départ. Ce que j'appelle les gens de Bruxelles, ce sont les gens qui avaient exercé ou exerçaient une fonction dans le système bruxellois. Parce qu'eux étaient logés à Bruxelles, bien logés en général, avaient un ou deux assistants ou assistantes, avec leurs dossiers, etc. Et vous aviez ceux qui étaient des itinérants [...]

[Hervé Bribosia] Qui venaient des capitales...

[Valéry Giscard d'Estaing] Qui venaient des capitales, alors qui arrivaient par le train ou par l'avion. Notamment des nouveaux États membres, avec une valise, qui allaient à l'hôtel, qui savaient à peine où étaient nos salles de réunion. Donc il y avait cette espèce de fracture, elle s'est atténuée avec le temps. Mais enfin, il a fallu plusieurs mois. Je dirais seulement à partir de l'été que les deux groupes ont fini par se mélanger davantage.

[Hervé Bribosia] Mais les composantes en tant que telles, est-ce qu'elles n'ont pas été utiles en fin de parcours pour la négociation finale?

[Valéry Giscard d'Estaing] Oui, elles ont été intéressantes et vous savez qu'à la fin, nous avons fait des réunions où les membres de ce qu'on appelait le *praesidium*, enfin, on en dira peut-être un mot, sont allés voir les composantes. Alors les uns sont allés voir les parlementaires nationaux, les autres sont allés voir les parlementaires européens, les autres sont allés voir les personnalités désignées par les gouvernements etc.

Parce qu'ils avaient quand même quelquefois des positions communes. Par exemple, les parlementaires européens avaient des positions communes. Vers la fin, quand il a fallu faire la synthèse, on a regroupé, on a recomposé ces composantes, pendant quelques jours, une semaine pratiquement, et on a envoyé des représentants discuter avec eux.

[Hervé Bribosia] S'agissant alors des représentants des douze futurs États membres et ceux de la Turquie, pareillement représentés à la convention, au titre de candidats à l'adhésion, ont-ils fait part d'attentes particulières ou ont-ils apporté quelque chose de particulier?

[Valéry Giscard d'Estaing] Vous voulez dire lesquels?

[Hervé Bribosia] Donc les représentants des douze futurs nouveaux États membres, à l'époque c'étaient les dix, et puis les deux – Bulgarie, Roumanie – et la Turquie qui est également présente.

[Valéry Giscard d'Estaing] C'était aussi une chose intéressante à observer et à faire évoluer, enfin à essayer de faire évoluer. Au début, ils étaient à la fois perdus, et comme souvent les gens perdus, un peu agressifs. Parce que quand vous arrivez dans un groupe qui ne vous reconnaît pas, dont vous ne sentez pas que vous faites partie, vous avez des demandes excessives, vous vous imposez, ainsi de suite. Donc je dirai que dans les deux premiers mois, c'est-à-dire avril et mai 2002, ce n'était pas très confortable. Ils se sont beaucoup battus sur les langues, ils voulaient que l'on traduise dans leur langue. Alors qu'il y avait déjà toutes les langues de l'Union et le texte de Laeken disait que la discussion se faisait dans les langues de l'Union. Donc ils avaient torts en fait. Mais ils disaient: «Non, c'est discriminatoire, il faut qu'on puisse parler notre langue.» Et comme toujours, c'est assez intéressant de voir comment les groupes se forment. Ils étaient soutenus par les autres, bien que les autres aient été désignés par le système européen lui-même, et que le système avait décidé qu'on n'utilisait que les langues de l'Union. Alors ça a été un débat un peu difficile, à certains moments, et on a – parce que ça ajoutait au poids, enfin à la longueur des débats – des traductions supplémentaires, des documents supplémentaires. Et finalement, on a trouvé une espèce d'arrangement, c'est-à-dire qu'ils avaient le droit de parler dans leur langue, mais quand ils insistaient pour le faire, ils devaient fournir la traduction eux-mêmes. Cela posait le problème financier en quelque sorte, ce n'était pas le système de la convention qui faisait la traduction, c'était eux. Et à la fin, on utilisait un peu les grandes langues européennes, néanmoins ils faisaient les discours dans leur langue quand ils annonçaient leur opinion publique. Donc le problème s'est atténué à partir de l'été 2002.

[Hervé Bribosia] Quelles furent vos relations avec le Conseil européen durant les travaux de la Convention ou avec certains chefs d'État ou de gouvernement en particulier. Y trouviez-vous des encouragements ou des obstacles?

[Valéry Giscard d'Estaing] Vous savez que dans [...], alors on en vient à cette affaire de *præsidium*. Dans le *præsidium*, il avait été décidé qu'on mettrait quatre représentants des gouvernements, trois représentants des gouvernements [...].

[Hervé Bribosia] Les pays qui auraient la présidence.

[Valéry Giscard d'Estaing] Voilà, les pays qui auraient la présidence. Alors nous avons commencé sous une présidence espagnole, nous avons ensuite une présidence danoise, et nous terminions par une présidence grecque. Donc on avait ces trois présidents dans les gouvernements au *præsidium*. En principe, c'est eux qui auraient dû faire un peu le lien avec le Conseil. Le Conseil n'est pas intervenu activement dans toute cette période. Je suis allé voir successivement les présidents du Conseil. Le premier, c'était José María Aznar, c'était l'Espagnol, à l'ouverture. Il était au départ tout à fait favorable et décidé à appuyer. Il a fait un discours à la fois en séance, il est venu pendant une séance d'ouverture, et puis ils ont eu un Conseil européen à Barcelone ou Valence – je crois que c'est Barcelone –, où je suis allé faire un compte rendu, parce que j'étais censé faire un compte rendu à chacun des Conseils et le climat était favorable. Bon, il y avait une certaine méfiance, naturellement un peu, parce qu'il était quasiment sorti de cette affaire, il faudrait qu'on l'approuve, mais au total, favorable. Ensuite, on a eu la présidence danoise. Le Premier ministre danois était très favorable à la Convention, bien que son pays, vous savez, ne soit pas dans la zone

euro.

[Hervé Bribosia] Ni Schengen...

[Valéry Giscard d'Estaing] Ni Schengen.

[Hervé Bribosia] Ils y sont mais d'un pied seulement.

[Valéry Giscard d'Estaing] [Rires] C'est cela. Donc le pays est assez prudent dans l'affaire européenne. Mais lui était au contraire assez net, alors je suis resté une journée à Copenhague. Il avait réuni ses principaux conseillers, membres du gouvernement, et on a parlé très à fond du sujet. Dans un esprit qui était positif. Alors ensuite, c'était la présidence grecque. C'était monsieur Simítis qui était dans le Conseil grec, un socialiste grec qui n'allait pas voter pour ma désignation. Ce qui m'avait ulcéré, je lui ai dit: «Écoutez, franchement, comme c'est grâce à moi que la Grèce est entrée dans l'Union européenne, vous auriez pu au moins quand même me renvoyer un peu [...]»

[Hervé Bribosia] Monsieur Papandréou qui est arrivé au præsidium était plus favorable, il me semble.

[Valéry Giscard d'Estaing] Voilà. Alors, en fait, le præsidium, c'était Papandréou et Simítis, c'était le président du Conseil, et à la fin, il a été, il faut le dire, très coopératif. Puisque c'est à Thessalonique que nous avons remporté le résultat final du travail qu'il a bien accueilli, et il a facilité les choses. Donc nos rapports ont été bons. Les trois pays en question, comme vous le voyez, étaient des pays proeuropéens, dont les gouvernements étaient proeuropéens, pas très engagés, enfin ce n'était pas des pays militants. Sauf l'Espagne au début. L'Espagne a changé, comme vous savez, d'attitude, de posture en 2003. Probablement à cause d'événements – je crois que ce n'est pas la guerre d'Irak, c'est avant. C'est le conflit des îles au large de la côte marocaine qui a éveillé une certaine inquiétude espagnole et un doute sur le soutien que les Européens portaient à l'Espagne dans une telle affaire. Donc il y a eu un petit changement à ce moment-là. Mais donc, les rapports ont été bons, pas très détaillés. Les chefs, les présidents du Conseil n'étaient pas très au courant des sujets, j'avais l'impression quand même qu'ils pensaient que nous finirions par aboutir.

[Hervé Bribosia] Et est-ce que la perspective de la conférence intergouvernementale qui allait suivre la convention [...], avez-vous l'impression que ça influait sur les travaux en les rendant peut-être plus réalistes dans le résultat? Est-ce que ça bridait certaines ambitions?

[Valéry Giscard d'Estaing] Je n'en ai pas eu l'impression. Il y a un point qu'il faut souligner, surtout quand on voit ce qui se passe depuis. C'était la totale transparence de cette affaire, n'est-ce pas? Tous nos travaux se déroulaient en public. Avec une grande tribune en haut de la salle pour les journalistes qui allaient et venaient comme ils l'entendaient. Tous les textes que nous distribuions étaient mis aussitôt sur internet, aussitôt, immédiatement. Donc c'était totalement ouvert, cette affaire, alors que malheureusement on est revenu aux habitudes antérieures. Les travaux du Conseil ne sont pas transparents, et ainsi de suite. Donc il y avait cette transparence et la conférence intergouvernementale qui, en fait, est une conférence au maximum des ministres des Affaires étrangères – les chefs de gouvernement n'y vont que pour la fin –, enfin, les ministres des Affaires étrangères, nous ne pensions pas qu'ils seraient à même de modifier beaucoup de textes. Nous pensions que le travail que nous avons fait, qui était quand même un travail très soutenu pendant dix-huit mois, ne serait pas modifié par quatre réunions intergouvernementales après. Donc nous pensions que la conférence serait assez [...], ce qui a été le cas...

[Hervé Bribosia] Ce qui a été le cas. Elle a duré un peu plus longtemps que prévu même.

[Valéry Giscard d'Estaing] C'est cela, elle a duré un peu plus longtemps comme toujours. Enfin, il y a toujours des demandes qui se sont concentrées autour de la charte, autour des problèmes de justice et de sécurité, comme vous savez. Pour l'essentiel. On n'a pas changé grand chose. Et finalement, il n'y avait pas d'appréhension sur le sujet de la future conférence.

[Hervé Bribosia] Alors, nous parlons des acteurs, des clivages au sein de la Convention, est-ce que vous

pensez qu'il y a eu d'autres acteurs qui ont contribué à façonner le consensus final? Je pense par exemple, vous l'avez évoqué, le parti politique européen. Y avait-il un clivage gauche/droite? Ou encore la société civile?

[Valéry Giscard d'Estaing] Vous savez, c'est d'ailleurs très intéressant puisque c'est vrai pour cette réunion-là, mais c'est sûrement vrai pour d'autres. Il y a des événements dont le mérite est simplement d'exister. Même si l'on parle de produit ou s'ils n'ajoutent pas, s'ils n'apportent pas de produit. Et c'était un peu le cas, parce que nous avons fait deux sessions pour la société civile qui ont été pilotées par Jean-Luc Dehaene et nous avons fait une session pour les jeunes, au mois de juillet. Ces sessions pour les sociétés civiles, c'était plutôt l'expression habituelle, en somme, des préoccupations, demandes, insatisfactions, ainsi de suite, de la société civile. Il y avait peu de propositions d'organisation du futur texte. Il y avait des généralités: «Il faut augmenter le vote à la majorité qualifiée, il faut rendre la commission plus opérante.» Il y avait toujours un soutien à la commission. Mais c'étaient plus des expressions que des [...] et très peu de discussions latérales. C'est-à-dire, entre eux, il n'y avait pas tellement de débats.

[Hervé Bribosia] Ils s'attachaient aux politiques aussi surtout, me semble-t-il?

[Valéry Giscard d'Estaing] Pardon?

[Hervé Bribosia] Ils s'attachaient aux politiques?

[Valéry Giscard d'Estaing] Oui, c'est ça.

[Hervé Bribosia] C'est ça qui les intéressait.

[Valéry Giscard d'Estaing] Oui, ce qui n'était pas le sujet, enfin qui était partiellement le sujet, puisque le texte ne visait pas le changement des politiques de l'Union. Il visait le fonctionnement des dispositifs. Donc ça a été intéressant et ils se sont, je crois, assez libérés en s'exprimant. Ensuite, on a continué avec tout le système internet qui fonctionnait avec des questions et des réponses.

[Hervé Bribosia] Sur le forum, le forum de discussion.

[Valéry Giscard d'Estaing] Forum qui a donné toujours des indications utiles. Et donc, ça a été, je crois, une chose utile, en tout cas on n'a pas pu dire de reproches parce qu'on ne l'a pas fait, qu'on avait ignoré la société civile. Donc là, ça a été positif. Et je crois que Jean-Luc Dehaene a été très content de la manière dont ça s'est passé. La session qui n'a pas été bonne, c'est celle des jeunes. C'est bizarre, c'est curieux. D'abord, il n'y avait pas d'esprit jeune. [Rires] On les avait choisis pour cela. C'étaient des querelles d'organismes pour occuper des fonctions. Ils ont passé leur temps à débattre du rôle qu'ils s'attribueraient les uns aux autres dans le système. Et il en est sorti très peu de choses. Ça m'a un peu inquiété, non pas sur la jeunesse européenne, parce qu'ils étaient cent cinq, mais sur les représentativités des systèmes. Parce que je me suis dit: «La jeunesse, ce n'est pas ça. La jeunesse est beaucoup plus libre, elle est beaucoup plus imaginative, elle s'intéresse à deux ou trois sujets et si elle en parle, elle en parle avec chaleur.» Donc là, il y a eu une espèce de doute sur le fait que la jeunesse était ou non représentée par les systèmes d'organisations.

[Hervé Bribosia] Et les partis politiques européens, le clivage gauche/droite, est-ce que vous l'avez ressenti?

[Valéry Giscard d'Estaing] Non, pas beaucoup, je dirais. Il y a un clivage gauche/droite qui est tout à fait normal, bien entendu. Non, parce que les sujets qu'on traitait n'étaient pas des sujets gauche/droite: composition de la Commission, mode de délibération du Parlement. Il y a eu quelques clivages de ce type sur deux sujets. La Charte des droits fondamentaux où certains éléments, dont d'ailleurs des éléments belges issus du Parlement belge, insistaient pour que l'on aille un peu plus loin dans le côté social ou l'affirmation des droits sociaux, etc. Donc là, il y avait une insistance, pas très soutenue par l'ensemble. Enfin, il y a eu des demandes dans ce domaine. Et puis un peu quand on est venu à la question très compliquée, il faut le dire, de la coopération judiciaire, de la désignation éventuelle d'un procureur européen, ce n'était pas exactement droite/gauche, mais c'était quand même, disons, libéraux au sens anglo-saxon, enfin cette

tendance.

[Hervé Bribosia] Et plus sécuritaire.

[Valéry Giscard d'Estaing] Et voilà.

III. La méthode de la Convention et son avenir

[Hervé Bribosia] Après les acteurs de la Convention, passons maintenant au processus, à la méthode de la Convention. Vous l'avez déjà abordé en parlant de transparence. Dans votre ouvrage présentant le traité constitutionnel, publié chez Albin Michel en 2003, vous comparez la Convention européenne à la grande Commission législative russe de 1767...

[Valéry Giscard d'Estaing] Parce que je lisais un livre à cette époque... [Rires]

[Hervé Bribosia]... ou encore aux États généraux français de 1789, comme un lieu d'expression libre, comme un lieu représentant l'Europe réelle. Je reprends vos termes. Pouvez-vous préciser cette impression d'ouverture nouvelle et de transparence?

[Valéry Giscard d'Estaing] Si vous voulez, il y a des assemblées, il y a des parlements, etc. Naturellement, ceux qui siègent sont tenus par plusieurs choses. Les conditions de leur élection, l'appartenance à leur parti politique, la hiérarchie du système. C'est-à-dire les désignations dans les commissions, ainsi de suite. Donc ils sont libres, il ne faut pas naturellement dénigrer ces systèmes. Mais la liberté s'exerce dans un cadre assez codifié en fait. La grande Commission russe, qui était une idée très originale puisqu'elle a contribué à faire venir un assez grand nombre de gens, à les rassembler, leur dire: «Que pensez-vous ?» etc., ce n'était pas du tout codifié. Et en France, ça a été pareil, les États généraux de 1789, les gens avaient écrit des cahiers chez eux, dans les provinces ou dans les paroisses, et ainsi de suite. Mais ils sont partis, il n'y avait pas beaucoup de moyens de transport. Ils sont partis à cheval, ils sont arrivés, ils étaient libres, ils étaient là. Et ils ont parlé d'eux-mêmes, d'ailleurs le ton est très intéressant, puisque quand on voit les célèbres discours, c'étaient des discours très spontanés en fait. Et là, ce qu'il y avait d'intéressant dans la Convention européenne, c'est que c'est devenu comme ça. C'est-à-dire les représentants des Parlements, je ne sais pas quoi, lituaniens ou portugais, ne pensaient pas au Parlement lituanien, ils pensaient à lui, là, étant là. Ils disaient ce qu'ils pensaient. Donc il y avait une forte fraîcheur d'expression en fait. Et d'ailleurs, c'est ça qui est curieux parce que ça a permis de faire évoluer le système. Au début, on va résumer cela en quelques phrases, au début nous sommes arrivés, le système bruxellois était dominant dans la convention 2001. Donc si quelqu'un faisait l'éloge du système bruxellois, c'est-à-dire tous les pouvoirs à la Commission et toutes les compétences à l'Union, [...] je me suis dit, c'était l'impasse absolue, ça n'aboutirait jamais. Mais ça a été comme cela parce que ces gens qui avaient travaillé dans le système [...] Et puis peu à peu, ils ont commencé à se poser des questions eux-mêmes: «Au fond, c'est un peu bizarre, parce que ça ne peut pas être comme ça, cette Commission est quand même curieuse, s'il y a trois Baltes, il y aura sept Yougoslaves, et il y a un Allemand et un Anglais. Ce ne sont pas eux qui vont gouverner l'Europe, quand même, ça pose en tout cas des problèmes.» Donc ils ont commencé à [...]. Et l'expression libre, si vous voulez, les a amenés à dire des choses qu'ils n'auraient pas dites autrement en fait. Et à faire évoluer leur propre approche. Donc, à partir d'octobre à peu près 2002, quand on a présenté notre schéma, les esprits ont commencé à basculer. C'était curieux à voir. C'est-à-dire ils ne disaient plus la même chose. Ils commençaient à voir qu'effectivement, il fallait garder le système initial, c'est-à-dire le triangle institutionnel et pas l'aplatir en éliminant le Conseil. Qu'il fallait que les institutions soient plus performantes, qu'il fallait quand même que les compétences soient respectées, enfin on a vu tout à coup se développer [...]. Et c'est venu d'eux.

[Hervé Bribosia] Certains conventionnels, cependant, ont estimé que la phase d'écoute était un peu longue, tandis que les groupes de travail tardaient à démarrer. Quelle fut votre stratégie pour guider les travaux de la convention et aboutir à un consensus, votre tortue chinoise était-elle le symbole de la méthode entreprise?

[Valéry Giscard d'Estaing] Vous avez raison, il y a eu une impatience. Pas tout de suite. Je dirais à partir de la rentrée, après l'été, au mois de septembre, octobre, où beaucoup de conventionnels ont dit: «Mais donnez-nous des textes, vous êtes là à faire des discours, à nous interroger etc., donnez-nous des textes, et on discutera sur ces textes.» Il y avait deux questions qui étaient fondamentales. Premièrement, est-ce qu'on voterait? Et deuxièmement, quand fallait-il produire des textes? Sur la question de vote, moi j'avais une position qui était tout à fait claire, on ne peut pas voter. Je suis très démocratique, etc., mais simplement on vote dans des assemblées homogènes, dans l'Hexagone. Là, vous aviez deux représentants de la Commission, vingt-sept représentants des gouvernements...

[Hervé Bribosia] Et encore deux fois plus de parlementaires nationaux.

[Valéry Giscard d'Estaing] Les parlementaires nationaux étaient plus nombreux que les parlementaires européens, donc qu'est-ce que ça aurait été qu'une majorité, qu'est-ce qu'elle voulait dire? Rien dire en fait. Donc on a décidé qu'on ne voterait pas, et qu'on chercherait à décider par consensus. Mais alors le consensus, qu'est-ce que c'est? Pour moi, le consensus c'est quand je sentais dans l'auditoire une majorité allant vers les 75-80 %, à peu près trois quarts, quand, on le voit qu'ils sont à peu près d'accord, bon, voilà... Et ça a marché en fait. Car il y avait, comme vous le savez, ce qu'on appelle les eurosceptiques. Et c'est un mot tout à fait abusif, ce ne sont pas des sceptiques, ce sont des antieuropéens. C'est un mot abusif, mais enfin, on préfère ce terme... Et ils avaient la parole quand ils le voulaient. Donc ils se sont exprimés, on n'a jamais interrompu un discours, sauf pour des raisons de temps. Il y avait des limites de temps, là on s'arrête. Mais jamais pour des raisons de fond. Les gens pouvaient dire ce qu'ils voulaient. Alors la méthode a été de les obliger à parler. C'est très intéressant parce que, mais je crois que c'est vrai dans d'autres aspects de la vie moderne, vous avez à la fois un grand besoin d'expression et ensuite une espèce de réticence, au fond, ou de crainte à trop parler ou à parler. Alors les gens disaient: «Il faut qu'on puisse dire tout ce qu'on veut [...]» Très bien: «Alors on va vous fournir des textes par la suite.» Ils reprenaient: «On voudrait bien les conclusions maintenant.» J'ai dit: «Non, les conclusions, on les fera à partir de ce que vous allez dire, on va en tenir compte.» Mais c'était assez intéressant de voir cette espèce de conflit. Parce qu'ils étaient mal à l'aise en fait pour parler, non pas dans le vide, ce n'est pas ce que je dirais, mais de façon abstraite du sujet. Il était plus facile de s'opposer à une proposition et dire: «Celle-là, nous n'en voulons pas.» Et ainsi de suite. Ce qui fait qu'on a eu à la rentrée de l'automne une frustration, et je me suis dit qu'il fallait trouver une réponse parce qu'en effet, on ne pouvait pas les laisser attendre, nous devons conclure normalement vers le printemps 2003. On avait encore plus de six mois. On avait fait des groupes de travail qui étaient en train de travailler et qui faisaient d'ailleurs un très bon travail. Parce que tout ce que nous avons décidé est dans la rédaction de Lisbonne. Intégralement. Sur le processus de décision, le fonctionnement, qui étaient présidés tous les deux par Giuliano *[sic]* Amato d'ailleurs. Mais ils n'avaient pas fini. Ils allaient finir fin novembre, début décembre. On ne peut pas dire en fin de texte, alors que les groupes de travail n'ont pas fini. Alors je me suis dit: «La solution, c'est de présenter en somme une table des matières, on va faire un schéma, montrant les parties du futur texte et les sujets que ces parties traiteront, qui alimentera déjà un peu, orientera la réflexion.» Alors, j'ai fait préparer ce travail, en réalité avec John Kerr, secrétaire général de la Convention, qui est venu me voir à Paris avec son assistant britannique, un assistant qui s'appelait Milton, je crois. Ils ont passé la journée à faire un schéma. Alors l'introduction, les valeurs de l'Union, les objectifs de l'Union, les objectifs venant en tête avant les institutions, puisque c'est une construction qui se fait pour atteindre les objectifs, et ainsi de suite. Ensuite, compétences et processus de décisions, ensuite les institutions, et puis ensuite les politiques de l'Union et les conclusions. Alors dans ce schéma assez détaillé [...]

[Hervé Bribosia] C'est l'avant-projet du traité constitutionnel du 28 octobre 2002.

[Valéry Giscard d'Estaing] C'est cela. Alors on l'a rédigé ensuite de façon un peu plus approfondie au praesidium et on l'a présenté en effet le 28 octobre. Et ça a soulagé les membres de la Convention. Il y avait un texte, il y avait un papier, il n'y avait pas tous les détails, loin de là. Lorsqu'on parlait des institutions, on mettait la liste, on ne disait pas exactement comment elles allaient fonctionner. Mais ils avaient un schéma sur lequel ils pouvaient s'appuyer pour discuter. Et pendant ce temps, la Commission européenne faisait un travail parallèle, et elle lançait à grand bruit qu'elle allait venir présenter les résultats de son travail. Cela créait une grande effervescence à Bruxelles. Parce que c'était naturellement le projet bruxellois.

[Hervé Bribosia] Le projet Pénélope.

[Valéry Giscard d'Estaing] Je ne sais pas pourquoi on l'a appelé Pénélope. J'imagine Pénélope parce qu'elle a fait sa tapisserie indéfiniment. Moi, j'ai dit à Prodi, dans son bureau à Bruxelles, je lui ai dit: «Bon, présentez-le.» Il me dit: «On va vous le faire parvenir.» «Non, vous n'allez pas me le faire parvenir, vous allez venir le présenter vous-même.» «Oh, mais pourquoi?» «Mais si, c'est beaucoup plus intéressant que les gens vous entendent.» Et donc on a convenu qu'il viendrait fin novembre présenter son projet. Alors, à partir de la fin octobre, il y avait donc un canevas sur notre projet et l'attente du projet Pénélope.

[Hervé Bribosia] Aviez-vous une stratégie, ou aviez-vous envisagé la façon d'obtenir finalement ce consensus? Est-ce que vous aviez programmé cette histoire?

[Valéry Giscard d'Estaing] Oui, enfin jusqu'à un certain point, si vous voulez. Je pensais qu'il n'y avait pas de projet alternatif. Un autre concept, on aurait pu proposer le fédéralisme intégral, proposer une Europe à plusieurs vitesses. Et encore, il y avait d'autres schémas possibles. Il me dit qu'il n'y en a pas qu'on pourra formuler. Donc celui qu'on pourra formuler c'est donc l'autre, et l'autre, je l'avais en tête depuis le début. Et c'est un point qui n'a pas été assez souligné à mon avis. C'est que la convention et la suite ont clarifié définitivement la nature de la construction européenne. Et moi, je pensais cela depuis le début, depuis le mois de juin, en fait. Parce que j'avais assisté aux débats interminables entre les Fédéralistes et les Intergouvernementaux. Qui était une bataille rangée en fait et qui ne concluait pas. Les Fédéralistes, moi j'étais plutôt de leur bord.

[Hervé Bribosia] Vous acceptiez le mot fédéral.

[Valéry Giscard d'Estaing] Oui, moi j'acceptais le mot fédéral. Mais bon, on ne convainquait pas les autres. Je me suis dit qu'au fond, la vraie nature du projet européen, c'est d'être une union d'États. Parce que les États existent. Et à mon avis, ils ne disparaîtront pas. D'ailleurs, je ne crois pas que ce soit un objectif de les faire disparaître. Enfin, ils ne disparaîtront pas et en même temps, il y a des compétences qu'ils ne peuvent plus exercer et d'ailleurs qu'ils n'exercent pas en fait. Donc c'était une situation très spéciale, et ça appelle un schéma dans lequel c'est une union d'États et qui attribue des compétences à l'Union. Et l'union les exerce sur le mode fédéral. C'était le schéma. Donc j'avais ce schéma en tête dès le début, enfin en mai, juin et je me suis dit qu'on arriverait inévitablement à ça. Parce qu'il n'y a pas d'autres solutions. À partir du moment où vous avez ça en tête, et que vous cherchez simplement des mécanismes meilleurs, eh bien vous voyez qu'il faut regarder le processus d'initiative, donc regarder le travail de la commission! Vous regardez le processus de décision, comment fonctionne le Parlement, comment fonctionne le Conseil. Ça enchaîne un peu tout plein de choses. Et je me disais sur tous ces sujets qu'il y avait manifestement des solutions qui sont préférables à d'autres. Donc si on laisse les débats ouverts d'eux-mêmes, on va arriver à ça.

[Hervé Bribosia] Vous avez évoqué le *praesidium* de la Convention tout à l'heure. Comment fonctionnait-il? Certains conventionnels ont pu parfois regretter pour le coup un manque de transparence, parfois un manque d'efficacité ou encore un manque de représentativité des membres du *praesidium* par rapport aux composants dont ils étaient issus. Comment avez-vous perçu et géré ces critiques? Et plus fondamentalement comment fut dirigée la Convention? Y avait-il une répartition des tâches entre vous, les deux vice-présidents et le *praesidium*?

[Valéry Giscard d'Estaing] Autant j'étais à l'aise, content, de bonne humeur pendant les délibérations de la convention, autant j'étais plus inconfortable pendant les délibérations du *praesidium*. D'abord, au départ, j'avais un préjugé contre parce qu'il se trouvait que c'est un mot soviétique. Quand j'avais été Président de la République, le *praesidium*, ça évoquait le Soviet suprême. Je ne voulais pas reprendre ce terme, enfin il était dans les usages. Je crois qu'il est utilisé avant tout dans la culture germanique, ou peut-être en Europe du Nord, enfin. Pas chez les latins, nous ne l'utilisons pas. Donc déjà le mot ne me plaisait qu'à moitié. Ensuite la composition n'était pas très bonne, en fait, parce que pourquoi un représentant des trois pays qui allait représenter la présidence, qui n'était pas là par hasard...

[Hervé Bribosia] Vous l'avez évoqué, les trois présidences...

[Valéry Giscard d'Estaing] Ce n'était pas un hasard, ce qui fait qu'il n'y avait aucun des pays les plus peuplés, aucun membre des pays fondateurs qui étaient représentés.

[Hervé Bribosia] C'était le critère des trois présidences successives.

[Valéry Giscard d'Estaing] Oui, qui était un critère curieux. Ensuite les députés se sont fait avoir.

[Hervé Bribosia] Européens?

[Valéry Giscard d'Estaing] Non, les nationaux. Parce que les Britanniques sont beaucoup plus habiles, enfin ils ont du savoir-faire dans ce domaine. Et on a vu arriver pour représenter l'ensemble des parlementaires nationaux un Anglais et un Irlandais. Qu'il y ait un Anglais, oui, c'est tout à fait naturel, mais il devrait y avoir quelqu'un de l'Europe continentale ou de l'Europe latine. On en avait deux, Anglais et Irlandais. C'était quand même bizarre.

[Hervé Bribosia] Gisela Stuart et John Bruton.

[Valéry Giscard d'Estaing] John Bruton, c'est ça. Heureusement, le Parlement européen a envoyé deux très bons éléments. Il a envoyé un Allemand, Hänsch qui était très bon, et un Espagnol, Méndez De Vigo, très compétent et très bon. Donc vous voyez, la Commission avait ses deux représentants. Vous pouvez noter que c'était un groupe assez curieux. Il n'y avait pas de sympathie entre eux. Il n'y avait pas de chaleur, et il y avait quelques-uns d'entre eux, je ne vais pas les citer, qui étaient peu représentatifs et très obstinés. [Rires] Quand on est très représentatif, on peut être obstiné, mais quand on est peu représentatif, il ne faut pas l'être, ou moins. Ce qui fait que la discussion était difficile en fait. Et eux pensaient qu'il fallait qu'ils aient beaucoup de pouvoir et, au fond, ils n'aimaient pas la Convention. Et moi, j'aimais la Convention et je ne voulais pas qu'ils aient trop de pouvoir. Donc ce n'était pas très facile. Les vice-présidents jouaient parfaitement le jeu. J'ai simplement eu la chance d'avoir eu deux excellents vice-présidents, et avec eux on pilotait quand même l'affaire. Mais on la pilotait sans [...], en général ce n'était pas facile. J'ai eu un peu plus de difficultés au *praesidium* qu'en séance.

[Hervé Bribosia] S'agissant alors du secrétaire général de la Convention, l'ancien secrétaire général au *Foreign Office* britannique, Sir John Kerr, comment fut-il désigné? Et comment fut recrutée l'équipe des rédacteurs qu'il dirigea? Quel fut le rôle du secrétariat de la convention et plus généralement la dimension technique, juridique, voire technocratique. Était-elle importante dans cet exercice constitutionnel?

[Valéry Giscard d'Estaing] D'abord le recrutement du secrétaire général. Nous siégeons, comme vous le savez, au Conseil. À Bruxelles, il y avait le triangle, donc vous avez le bâtiment de la Commission, le bâtiment du Parlement, vous avez le bâtiment du Conseil. Nous avons été créés par le Conseil. Notre rapport est un rapport que l'on adressait au Conseil, donc on nous a installés dans le bâtiment du Conseil. Le Conseil était dirigé par un homme extrêmement actif, extrêmement capable et extrêmement directionnel. Alors, bon j'arrive, je vais m'installer. On me dit: «Oui, très bien». Et je dis: «Je vais chercher un secrétaire général.» «Non, nous l'avons.» Alors je dis: «Bon». «Oui, oui, d'ailleurs je vais le faire venir». «Qu'est-ce que c'est que cette histoire?» Alors je ne vais pas vous dire qui c'était, mais c'était un personnage effacé, à la retraite, d'un petit pays. «Mais qu'est-ce que c'est que cette histoire? Non, non, non.» Alors, c'était très désagréable parce qu'on avait dû lui dire probablement...[Rires] Non, c'était un homme tout à fait bien, mais il ne faisait pas du tout l'emploi. Nous avons cherché autre chose, et je me suis dit que ça ne pouvait être un Français.

[Hervé Bribosia] Fatalement...

[Valéry Giscard d'Estaing] Cela ne peut être un Allemand. Il faut que ce soit quelqu'un qui ait quand même une grande expérience, un savoir-faire. Ceux qui ont ce talent-là, au total, ce sont plutôt les Britanniques. Donc je me suis dit: «Je vais regarder s'il y a un Britannique». Or, le hasard qui fait bien les

choses faisait que le meilleur des Britanniques partait à la retraite. Vous savez qu'ils ont un système de retraite extrêmement rigoureux, à soixante ans le jour même, hop, vous partez. Et le chef de la diplomatie britannique, enfin, le chef technique qui était John Kerr partait début janvier 2002. Je me renseigne, on me dit que c'est un homme tout à fait remarquable. Il a d'ailleurs occupé tous les grands postes diplomatiques. Il avait été ambassadeur à Washington, il avait été dans tous les conseils de toutes sortes, etc. Alors je me renseigne, je me dis: «Au fond, il a le profil». Je le fais venir et nous nous entendons très bien. Et ce poste lui a plu, puisque j'avais peur que [...]. Et il a été tout à fait remarquable, tout à fait remarquable. C'est-à-dire très loyal avec le système, il était secrétaire général, il a été loyal avec le système, habile en même temps, connaissant les limites britanniques, les fameuses lignes rouges, et donc faisant attention à ce qu'en tout cas on soit conscient de ces lignes qu'on a d'ailleurs pas franchies, comme vous le savez. Donc j'étais très heureux de cette coopération. Il avait en même temps beaucoup d'esprit, beaucoup d'humour. Je vous raconte juste une petite histoire. Il est venu à la maison un soir et il m'a apporté un livre. Vous savez, on apporte une boîte de chocolats, il m'a apporté un livre où il était marqué ceci, pour Valéry Giscard d'Estaing, et le texte était: «La Convention de Philadelphie a eu un secrétaire général. Il s'appelait Robert Graham» – je crois – «personne ne s'en souvient, tant pis.» [Rires]Voilà, il a fait depuis une carrière très brillante, comme vous le savez.

Alors, le recrutement, j'ai découvert là une chose qui m'a beaucoup irrité, que je ne connaissais pas, qui était la guerre des institutions. Les institutions européennes de l'époque, je ne sais pas si ça a changé, nous sommes maintenant sept ans plus tard, se détestaient. Si on voulait prendre quelqu'un de la Commission, parce qu'on avait dit: «Il y a un homme ou une femme très capable, très bien, faites le venir...» Tollé du Conseil, on ne voulait pas de ça. Et si on voulait prendre quelqu'un du Conseil, la Commission envoyait un message dans la journée en disant: «Mais ça n'est pas équilibré, il ne faut pas accepter». Alors moi, j'avais une règle simple, qui était de prendre les meilleurs. C'était un travail difficile, nouveau quand même, il faut prendre les meilleurs pour le faire. Et deuxièmement, il faut qu'ils aient simplement une conviction européenne et une loyauté à leur travail, c'est tout. Pour le reste, on ne leur demandait rien d'autre. On a réussi à avoir une équipe peu nombreuse, car le secrétariat devait avoir treize ou quinze personnes au total. Jeunes, raisonnablement, car il fallait quand même un minimum d'expérience, on était dans la fourchette, je dirais, des trente ans, un peu après, dans cette zone. Très capables, vraiment très compétents et c'était une très bonne équipe. Et d'ailleurs il n'y a eu aucun problème provenant du secrétariat. Tout a été à l'heure. Nous avions comme adjointe de John Kerr une Italienne, qui venait du Conseil d'ailleurs. Une très bonne organisatrice. Nous avions des Espagnoles qui ont été très bonnes aussi, enfin bref, on avait un panel qui était vraiment d'une très grande qualité, à peu près paritaire hommes-femmes, avec je crois une légère majorité féminine, il me semble de une ou deux.

[Hervé Bribosia] Et en quelle langue travailliez-vous?

[Valéry Giscard d'Estaing] Alors ça a été très intéressant, puisque, si vous voulez, ça devrait être le système européen. Nous parlions anglais, mais on faisait la critique des textes en français. Parce que je pense que le français est une meilleure langue d'écriture, finalement, c'est une langue plus précise, plus fine, où l'on dit vraiment les choses. Par contre, l'anglais est une bonne langue de débat, qui est maintenant très pratiquée et donc que l'on peut utiliser facilement. Donc c'était bilingue. C'était bilingue anglo-français, plutôt anglais pour la parole, et plutôt français pour la rédaction.

[Hervé Bribosia] Dernière question concernant la méthode de la Convention. Pensez-vous à ce jour qu'une telle méthode reste de mise dans le futur pour réviser les traités? Ou, au contraire, pensez-vous que l'échec du traité Constitutionnel met lui-même en péril la méthode de la convention pour le futur?

[Valéry Giscard d'Estaing] L'échec du traité constitutionnel, disons le semi-échec du traité, puisque la rédaction de Lisbonne, c'est un déguisement, n'est-ce pas, [...] n'a rien à voir avec la Convention, c'est les gouvernements, c'est la suite que les gouvernements ont donné à ce travail, sur lequel je porte, je dois vous dire, un jugement assez sévère, en fait. Mais on reviendra peut-être là-dessus. Parce que je pense qu'il y avait une échéance historique européenne assez mûre, et que l'on pouvait la saisir. Il fallait avoir le courage et l'initiative de la saisir, ce qui n'a pas été fait. La méthode, on ne recommencera pas, il ne faut pas vous faire d'illusions. C'est une méthode originale, elle a marché une fois, elle était quand même très particulière, n'est-ce pas, on rassemblait des gens venant de ces origines différentes, leur laisser la liberté de travail et

d'expression, leur donner les moyens de travailler librement, sans avoir des pressions gouvernementales ou politiques sur eux, on ne recommencera pas. Et donc cette méthode aura donné un fruit, le voilà. Il n'y en aura pas d'autres semblables.

[Hervé Bribosia] Il n'y en aura pas d'autres parce que les gouvernements ne seront plus aussi audacieux dans le futur?

[Valéry Giscard d'Estaing] Parce que les choses changent, si vous voulez, tout simplement.

[Hervé Bribosia] On reviendra au CIG classique?

[Valéry Giscard d'Estaing] Non, comme au fond, pourquoi cela n'a-t-il pas plu aux gouvernements? Au total, je ne dis pas tous, parce qu'il y a des gouvernements qui ont soutenu. Même beaucoup, la majorité d'ailleurs a joué le jeu. C'est qu'ils préfèrent décider eux-mêmes au fond. En réalité, s'ils préfèrent décider eux-mêmes, ils ne prennent pas de décision. Mais enfin, leur idée, ça serait de décider eux-mêmes. Là, c'est un système où l'on confie l'objet, l'approbation à d'autres. En leur donnant les attributs nécessaires, c'est-à-dire la liberté d'expression, la liberté de penser, la communication extérieure, donc je pense que l'on ne recommencera pas sous cette forme.

[Hervé Bribosia] Monsieur le Président, s'il fallait recommencer la Convention européenne, que referiez-vous autrement? Referiez-vous quelque chose autrement?

[Valéry Giscard d'Estaing] Non, on ferait pratiquement la même chose. Je pense qu'il y aurait une discussion, mais maintenant nous avons un éclairage différent, n'est-ce pas? C'est donc des exercices, permettez-moi de le dire, un peu faciles, parce qu'on connaît ce qui s'est passé. On aurait pu regarder autrement la question de la troisième partie. Je n'ai pas été, ce n'est pas une confidence, très actif dans la troisième partie. Moi, ce qui m'intéressait, c'était la première partie. Ceux qui ont le plus travaillé sur la troisième partie, c'est John Kerr, qui d'ailleurs le reconnaît, le secrétaire général, et moi, je l'accompagnais naturellement [...]. C'est-à-dire les anciens traités, alors peut-être que s'il avait fallu recommencer, on aurait peut-être pu présenter une option en fait. C'est-à-dire la première et la deuxième partie et une troisième partie beaucoup plus légère, qui était simplement l'adaptation du vocabulaire, parce qu'il y avait des choses à faire mais qui étaient sans portée, et conserver les parties correspondantes des traités antérieurs. On aurait pu proposer cette option. Je ne crois pas que ça aurait beaucoup plu, figurez-vous. Parce que c'était compliqué. C'est quand même plus simple d'avoir un seul texte. Et les malentendus qui ont eu lieu étaient des malentendus tout à fait artificiels en fait et qui auraient pu se produire aussi. J'en cite deux qui sont quand même extraordinaires. Dans les arguments qu'on a donnés par exemple contre le texte, contre la troisième partie, il y a eu le fameux argument du plombier polonais. Le texte autorisait l'entrée massive en France, et peut-être en Belgique ou dans d'autres pays, de plombiers polonais. Depuis le 1^{er} mai ou juin dernier, ils entrent librement. Personne n'en parle. Vous avez un deuxième exemple, qui a été la directive sur les services [...].

[Hervé Bribosia] Bolkestein.

[Valéry Giscard d'Estaing] Bolkestein, qui a été présentée de façon très négative, elle n'avait rien à voir avec la Constitution. Rien. C'était une directive du processus normal de décision de Bruxelles. Elle a été finalement adoptée, un peu modifiée, mais adoptée. Personne n'en parle. Donc vous ne savez pas en réalité à l'avance quels sont les obstacles, les nœuds d'irritation, de frustrations d'un projet. Mais pour répondre, je pense que le processus aurait été le même. Il aurait peut-être fallu regarder ou proposer au Conseil une variante dans laquelle la troisième partie finalement aurait été beaucoup allégée, on aurait gardé une partie des traités anciens.

IV. Trois sujets sensibles : la guerre en Irak, la référence chrétienne et les frontières de l'Union

[Hervé Bribosia] Monsieur le Président, je voudrais continuer cet entretien par deux ou trois moments forts qui ont ponctué les travaux de la Convention. Tout d'abord, l'invasion américaine de l'Irak a fait apparaître au grand jour les divisions européennes. Cet événement a-t-il mis la convention en danger, alors que celle-ci s'apprêtait à examiner les textes sur la politique étrangère et de sécurité commune?

[Valéry Giscard d'Estaing] Alors, ma réponse vous surprendra, non! L'invasion de l'Irak a divisé les Européens, à l'initiative des États-Unis. Ce ne se sont pas les Européens qui se sont divisés entre eux, ce sont les Américains qui ont divisé les Européens en demandant à certains d'entre eux de les soutenir, et en critiquant les autres. Ça n'a pas eu d'impact sur les travaux de la Convention. C'est même très curieux. C'est comme si les Européens avaient voulu se tenir à l'écart d'une division venue de l'extérieur. Et je peux vous dire que dans nos réunions d'avril-mai 2003, il n'y a pas eu de changement de ton ou de changement de rédaction dans les différents articles sur la politique étrangère. Très curieux.

[Hervé Bribosia] Autre question, qui a pu ou qui aurait pu diviser la Convention, c'est celle de la référence dans le préambule aux valeurs chrétiennes. Comment avez-vous vécu ce débat, et – petite question plus précise – le Pape Jean-Paul II s'est-il adressé à vous personnellement sur cette question?

[Valéry Giscard d'Estaing] C'est un débat qui m'a beaucoup intéressé, c'était un débat important. J'ai souhaité qu'il ait lieu publiquement, qu'on s'exprime. C'était assez difficile à obtenir, parce que les mots n'ont pas le même sens partout. Par exemple, le mot «laïcité» ne veut pas dire la même chose en France, en Italie ou en Angleterre. Ce n'est pas la même chose. En France, «laïcité» veut dire, antireligieux, en fait, depuis le début du vingtième siècle. En Angleterre, ça veut dire la religion est hors du sujet. Ce n'est pas la même chose. [Rires] Et il y avait donc des conflits qui étaient embrouillés, parce que les points de vue n'étaient pas les mêmes. Il aurait été tout à fait normal de faire une référence évidente aux origines chrétiennes de l'Europe. Puisque c'est évident. Si vous prenez l'Europe du VI^e siècle au XVIII^e siècle, elle est chrétienne. Quand on se promène dans l'Europe, le sud-est de l'Europe, etc., ce sont des régions chrétiennes. C'est peuplé d'églises dans les villages, les gens qui sont célèbres, c'est comme ça. Ce n'est pas un jugement de valeur, ce n'est pas de dire que c'est bien ou mal. C'est comme ça.

[Hervé Bribosia] C'est un fait.

[Valéry Giscard d'Estaing] C'est un fait. Mais les laïcs antireligieux, ça les irritait, ils ne voulaient pas qu'on le fasse, et moi j'avais proposé un texte qui avait le mérite de faire une synthèse acceptable, qui était accepté par les évêques catholiques, qui était accepté par le groupement des religions parce qu'il y avait les protestants, la communauté juive, dans une certaine mesure, l'Islam. Finalement, ce texte a été accepté. Alors il n'y avait pas la référence chrétienne mais il y avait des valeurs religieuses qui font partie de notre patrimoine.

[Hervé Bribosia] L'héritage religieux.

[Valéry Giscard d'Estaing] C'était très clair. Et malheureusement après ça, on a entretenu un débat qui, à mon avis, était inutile. Parce qu'on ne pouvait pas aller plus loin. C'est un sujet sur lequel j'ai fait voter le *præsidium*, c'est un des rares sujets. Et j'ai été stupéfait du vote. Je suis tenu par le secret, je ne donnerai pas de détails, mais ce n'est pas du tout ce que l'on croit. De grands pays catholiques ont voté contre et d'autres, au contraire, ont voté pour. Dont moi-même.

[Hervé Bribosia] Monsieur le Président, il y a une question sur laquelle la Convention ne s'est pratiquement pas penchée, c'est celle des frontières de l'Union. Comment les conventionnels, et en particulier les conventionnels turcs qui étaient présents, ont-ils réagi à votre prise de position médiatique, fin 2002, qui remettait en cause la vocation de la Turquie à devenir membre de l'Union européenne?

[Valéry Giscard d'Estaing] Alors en effet, on n'a pas eu de débat sur les frontières, et on ne pouvait pas, je crois, à l'époque. Rappelez-vous, on est en 2002-2003, c'est-à-dire que les nouveaux membres ne sont pas entrés.

[Hervé Bribosia] Ils sont dans la période [...]

[Valéry Giscard d'Estaing] Mais non, pendant toute l'année 2002, ils n'étaient pas membres. Si on avait eu l'air de faire un débat sur les frontières, ils se seraient révoltés. Ils auraient dit: «Au fond, c'est une manœuvre, n'est-ce pas, pour nous écarter, nous marginaliser». Donc on ne pouvait pas. On peut maintenant. Dans le futur, c'est un débat difficile, mais je pense qu'on pourra l'avoir. Le débat sur la Turquie n'a pas eu lieu, il n'y a pas eu de débat sur la Turquie. D'ailleurs les Turcs étaient dans une position spéciale, parce qu'ils n'étaient pas dans les négociations d'adhésion. Les autres étaient dans les négociations qui allaient aboutir d'ailleurs dans l'hiver 2002-2003. Et ils ont été membres, avant que nous ne déposions notre texte. Alors que les Turcs [...], il n'y avait pas de négociation.

[Hervé Bribosia] Ils avaient le statut néanmoins de candidats à l'adhésion,[...] négociations non commencées.

[Valéry Giscard d'Estaing] Voilà exactement. Ils ont été très corrects, il faut dire. Ils se sont exprimés modérément. Il n'y a pas eu de débats ou de querelles à propos de leur présence. Et eux-mêmes n'ont pas cherché une tribune pour présenter leurs revendications. Donc ils ont été présents dans des conditions qui n'appellent aucune critique.

V. Le résultat de la Convention : un traité établissant une Constitution pour l'Europe

[Hervé Bribosia] Quand et comment fut acceptée la notion même de constitution, et ensuite comment l'option fut-elle prise que la partie constitutionnelle du traité figurerait dans un document unique qui consoliderait et remplacerait l'ensemble des traités en vigueur. Cette option, qui visait à simplifier les traités, a-t-elle contribué selon vous à compliquer le processus de ratification et d'autres options ont-elles ou auraient-elles dû être envisagées?

[Valéry Giscard d'Estaing] La question «constitution», le mot «constitution», il est dans le communiqué de Laeken. Le mandat qu'on nous a donné. À la fin du mandat de Laeken, lorsqu'on dit, qu'on propose: «Ouvrons la voie à une constitution», le mot y est. D'autre part, c'est un mot ambitieux. Et moi je me disais: «Il est grand temps de rendre une ambition à l'Europe.» Pas une Europe végétative, etc. Non, une ambition! À partir du moment où vous dites – ce qui est la situation actuelle – que l'Europe a un espace unique, a un marché économique unique, a une monnaie, a une politique étrangère et de sécurité commune, a un dispositif judiciaire et de sécurité à l'échelon de l'ensemble de l'espace, c'est une constitution. C'est une constitution. Alors vous pouvez ne pas le dire, on peut appeler ça d'un nom quelconque, mais c'est une constitution. Je pensais que pour les Européens, on a vécu pendant cinquante ans avec des traités qui étaient une petite Europe avec des petites compétences, très bien on l'a fait, on a été heureux, etc. Maintenant on a une grande Europe avec des grandes compétences, alors il faut un texte à la hauteur de cette situation. Et d'autre part, vis-à-vis de l'image de la création de l'organisation européenne dans le monde, qui aurait fait prendre conscience que l'Europe existe. Parce que l'Europe est encore conçue dans le monde, n'est-ce pas, comme un groupement d'États, qui de temps en temps décident des choses en commun. C'est comme ça qu'elle est conçue. Dans les réunions qui ont eu lieu, la réunion des Vingt à Washington, on n'a pas parlé de l'Europe en fait. Ce sont les pays, des pays dont chacun parle, etc. Il y aurait eu une acceptation d'une constitution pour l'Europe, même si cette constitution était en effet prudente, souple, et ainsi de suite, ce qu'il fallait, on ajoutait quand même, à mon avis, une brique à la construction européenne et on marquait une très forte date historique. Moi, j'avais imaginé... qu'est ce que j'avais en tête? Il y avait le traité de Rome. Le traité de Rome a été très bien rédigé par des diplomates, en fait, et des financiers. Il y avait les deux, mais pas de politiques, pas de parlementaires. C'est un beau texte en fait, bien fait, mais c'est une Europe uniquement de marché. Uniquement. Avec les compléments du marché, c'est-à-dire la concurrence, et puis c'est tout. Et un ou deux articles d'évolution douteux, qui étaient des articles qui permettaient d'étendre les compétences des institutions, s'il apparaissait qu'on ne pouvait pas atteindre les objectifs avec les [...]. C'était un point à la fois fort et faible. Ça plaisait au système et c'était périlleux. Parce que ça veut dire qu'on faisait des choses qui n'étaient pas [...], et qui ont alimenté, un peu, une espèce de campagne contre le

système européen en disant: «Mais comment, il y a un traité et puis tout à coup on nous dit, en vertu de ces articles, on fait plus et on ne vous demande pas votre avis.» Donc cela a créé une partie du malaise. Je me suis dit: «Les choses ont changé, puisqu'on a une union politique, au sens "affaires extérieures et sécurité commune", ce qui est essentiellement politique, on a une union monétaire, alors que la monnaie n'est pas citée dans le traité de Rome.» Il n'y a pas le mot monnaie, il n'apparaît pas. Donc on a vraiment un ensemble qui est devenu beaucoup plus vaste et en même temps nombreux, puisqu'il y avait l'élargissement et je me suis dit: «Il doit y avoir historiquement un nouveau traité fondateur.» Alors c'est un point sur lequel en effet on s'est peut-être trompé, moi compris, parce qu'à partir du moment où l'on disait cela, ça voulait dire qu'on mettait dans le traité tout ce qu'il fallait conserver des traités antérieurs. Et donc on chargeait beaucoup la barque. Cela n'avait aucune importance puisque c'étaient des traités déjà ratifiés, déjà appliqués. Seulement cela voulait dire que le document était un document indigeste, un peu lourd. Fallait-il le faire ou fallait-il faire un traité de plus? Cela aurait été une solution un peu plus facile, mais à ce moment-là, on restait dans cette idée très imparfaite qu'il faut consulter tous les traités antérieurs faits à une époque où l'Europe n'avait pas les mêmes compétences. Ce qui est quand même assez faux. Donc nous avons pris l'option, et je crois que tout le monde était d'accord, que l'on mettrait dans une troisième partie, en fait, les traités antérieurs. Et ça devait créer des difficultés de ratification. C'était mieux d'avoir un texte unique, parce que dans les écoles, les universités, ils auraient eu un petit bouquin de la constitution de l'Union européenne. Mais ce n'était pas essentiel, et on aurait pu, à mon avis, faire ce que nous avons fait à Thessalonique, c'est-à-dire avoir la première et la deuxième partie, qu'on aurait appelée la Constitution pour l'Europe, et puis avoir des documents annexes qui auraient décrit les politiques de l'Union. C'était possible et le choix entre les deux aurait pu être ouvert, en tout cas personnellement je ne m'y serais pas opposé, n'est-ce pas? Moi, j'ai apporté au Conseil européen, dans cette belle ville de Thessalonique – on est en pleine culture européenne bien sûr –, la première et la deuxième partie. Et la troisième était encore *in the making*, on la faisait. Donc il y avait une option. Mais ce n'est pas en fait ce qui a stoppé le processus. C'étaient les fautes de manœuvre politique et le manque de volonté politique en France.

[Hervé Bribosia] Processus de ratification?

[Valéry Giscard d'Estaing] Oui. Parce qu'en France, si vous voulez, on a laissé caricaturer la constitution, caricaturé, n'est-ce pas, avec l'histoire bête du plombier polonais, surnommé Bolkestein. Et dire que la constitution facilitait les délocalisations est une absurdité. Il n'y a pas un mot qui est vrai, et une séance célèbre à la télévision, où on a vu que le président de la République française ne l'avait pas lu devant des jeunes gens qui l'interrogeaient. Alors évidemment, l'ensemble de cette présentation n'a pas facilité les choses.

[Hervé Bribosia] Quel fut votre sentiment lors du référendum négatif en France?

[Valéry Giscard d'Estaing] Eh bien, c'est passé, donc c'est assez difficile! Un, ce n'était pas un texte pour référendum dans un pays qui n'a pas la culture du référendum. Un texte pour référendum, c'est un texte auquel on peut facilement répondre oui ou non: «Êtes-vous pour l'abolition de la peine de mort, oui ou non?», «Êtes-vous pour l'égalité absolue entre les femmes et les hommes, oui ou non?» Mais un texte long, difficile à dire, relativement difficile à lire, dans un pays très méfiant en fait, et qui a peur qu'on lui impose des choses ou qu'on lui cache des choses, ça n'est pas la bonne procédure. Le référendum aurait pu intervenir après un très long et très transparent débat parlementaire. C'est-à-dire pendant un an, on discute, on accepte les amendements, etc., mais quand on aura fini, hop, on vote. Mais, par contre, une espèce de référendum surprise, puisque ça s'est fait dans un laps de temps très court, sur un texte que les gens avaient du mal à lire, ce n'était pas la bonne procédure. Et comme on a vu en plus que les dirigeants politiques voulaient en faire une affaire politique et qu'ils étaient impopulaires, c'était prendre un énorme risque. Car si vous prenez les causes du vote, ce n'est pas un vote contre la Constitution, c'est un vote contre le pouvoir en place. Et le pouvoir en place, pour se défausser, a dit: «Les gens ont voté contre la Constitution, et nous, nous restons.» Alors que la vérité historique à la de Gaulle était de dire: «Vous avez voté contre moi, je m'en vais, et puis vous continuerez à examiner la Constitution.»

VI. Le destin de l'Union européenne

[Hervé Bribosia] Au terme de deux années dites de réflexion, approuviez-vous l'approche retenue du traité, dit simplifié, qui deviendra le traité de Lisbonne?

[Valéry Giscard d'Estaing] Oui, c'est-à-dire c'est toujours la même chose, cela consiste à faire en petit ce que l'on aurait pu faire en grand. C'est la même chose, mais c'est plus compliqué, c'est plus dispersé, on le laisse bloqué dans des conditions qui ne sont pas très convenables. Parce que, par exemple, il y a des pays dans lesquels les institutions politiques ont ratifié et le président ne signe pas. Qu'est-ce que c'est que cette histoire? À partir du moment où c'est ratifié, c'est ratifié. On n'a pas la liberté de dire: «On ratifie, on ne ratifie pas». À l'heure actuelle, il est probable qu'à la fin de l'année, 95 % de la population européenne aura ratifié. 95 % c'est démocratique, cela veut dire qu'il y a une démocratie qui accepte. Donc à ce moment-là, il faut dire: «On termine et non pas on attend». C'est plutôt l'affaiblissement de la volonté politique qui me préoccupe et le manque d'enthousiasme pour faire naître cette entité politique européenne. Je vous disais tout à l'heure: «Le monde ne connaît pas l'entité politique européenne. Elle [la population] croit qu'il y a en Europe une espèce d'arrangement entre des États nationaux qui, de temps en temps, prennent des décisions ensemble. Elle ne le voit pas que c'est une entité, elle le voit maintenant curieusement sur le plan monétaire. Elle sait qu'il y a une entité monétaire européenne. L'euro, la zone euro et ainsi de suite. Sur le plan politique, elle ne le voit pas encore.»

[Hervé Bribosia] «Unis dans la diversité», c'était la devise pour l'union qui figurait dans le traité constitutionnel. Vous parlez d'entité ou d'union politique, pensez-vous que cette diversité constitue un obstacle à l'union politique? Pour avoir une chance de réaliser l'union politique, l'Europe doit-elle alors renoncer à une forme pleinement fédérale?

[Valéry Giscard d'Estaing] Non, la diversité c'est un fait. Vous ne changez pas les faits. Il y a des plaines et des montagnes, eh bien, il y a des plaines et des montagnes! Vous avez la diversité, elle est forte et elle est ancienne. C'est ça, la caractéristique de l'Europe. Dans des pays comme les États-Unis, il y a une diversité, mais elle est récente. Donc on peut s'en accommoder, on peut la gérer, ainsi de suite. Nous, elle est ancrée dans nos modes de vie, dans le langage, dans les vêtements, dans la nourriture et ainsi de suite. Donc la sortie, ce n'est pas de vouloir l'annuler, la sortie, c'est de faire comprendre, faire sentir aux gens qu'on peut avoir deux choses, la diversité dans le domaine de sa vie personnelle et l'Europe pour tous les grands enjeux. Et ce n'est pas gênant. Ce n'est pas parce que les Français, les Italiens, les Allemands n'ont pas le même mode de nourriture qu'ils ne peuvent pas avoir une monnaie commune. Il n'y a aucune contradiction, n'est-ce pas? Seulement, dans ce va-et-vient perpétuel entre les compétences nationales et les compétences européennes, où on met en réalité les compétences européennes en-dessous des compétences nationales alors qu'on devrait les mettre au-dessus en fait, l'opinion a du mal à se retrouver. Je crois que le grand effort – peut-être n'avons-nous pas fait suffisamment pour cela, quoi que nous disions dans notre constitution –, c'était de dire: «Vous restez ce que vous êtes. Personne ne vous prend rien, mais vous devenez en plus européen pour les grands enjeux. Donc vous restez Belges, vous restez Français, vous restez Luxembourgeois, Slovénes, Hongrois etc. Vous restez. Rien ne change, mais pour les grands enjeux, vous devenez Européens.» Et c'est cette idée qu'il faut arriver à faire passer. Et il faut bien dire que les institutions européennes à cet égard-là ne jouent pas très bien le jeu. Par exemple, la bataille pour garder un commissaire par État membre, c'est une bataille antieuropéenne en fait. Parce que ça veut dire que c'est les États qui gardent le pouvoir. La bataille, c'est de dire qu'il faut une bonne Commission européenne, qui sera bonne pour les questions européennes. Elle peut avoir cinq membres, dix membres, il faut savoir comment les choisir. Mais ce n'est pas de dire que les États contrôlent la Commission. C'est antieuropéen. Donc on a encore dans ce domaine, à mon avis, des progrès importants à faire. Et les institutions elles-mêmes – même le Parlement qui est, à mon avis, celle qui travaille le mieux, en votant des résolutions un peu tout le temps, à toutes les séances sur des sujets qui ne sont pas des compétences européennes –, elles troublent le jeu. Par exemple, le référendum, l'histoire de l'Irlande, c'est une chose qui personnellement me touche, les Irlandais sont proeuropéens. Les Irlandais avaient accepté le texte dans la négociation et ils disent: «Mais nous nous méfions car rien ne prouve qu'à partir de ce texte, on ne va pas par des procédés un peu indirects revenir sur des choses qui sont fondamentales pour nous.» Et effectivement, quand ils lisent dans la presse qu'il y a des propositions, des résolutions, etc. qui proposent des choses hors des compétences européennes qu'ils ne

veulent pas, on leur donne des arguments. Donc les grands Européens de l'avenir, ce sont des gens qui s'opposent à ce que les institutions européennes interviennent dans des domaines qui ne sont pas de leurs compétences. Ce ne sont pas des gens qui diront: «Au contraire, il faut faire un peu plus.» Non, ça c'est du domaine de la compétence de l'Irlande, de la Belgique, de l'Italie. On les laisse. Par contre, d'autres sujets de compétence européenne, on les traite sur le plan européen, sur le plan de l'ensemble.

VII. Épilogue

Moi, ce qui m'intéresse, c'est le temps historique en fait. Le temps historique, c'est très difficile à définir. Il n'est pas le même dans les différents pays. Par exemple, pour les chinois, le temps historique, c'est la dynastie ou c'est en tout cas des dizaines d'années, cinquante ans – ils voient un seuil comme ça. Nous qui sommes des pays à élections très fréquentes en fait, c'est des durées de mandats courtes, quatre ans, cinq ans, nous avons un temps historique très morcelé en fait. Et moi, je me disais qu'il y a dans l'histoire de l'Europe, qui a une histoire fascinante bien sûr, il y a une période qui s'achève au fond, qui est la période du traité de Rome. C'était un traité d'après-guerre, conclu entre quelques pays importants de l'Europe de l'Ouest, limité à des compétences économiques. Ça a été une période brillante, on a fait des choses, on a progressé. Cette période, au fond, s'achève. Et nous sommes maintenant dans une Europe continentale à compétences larges et à nombreux membres. Nouvelle époque. Et il fallait fonder cette époque en fait. Et dans ma tête, n'est-ce pas, le projet de traité constitutionnel, ce n'était pas pour faire plaisir, ce n'était pas un jeu intellectuel, ce n'était pas ça. C'était fonder cette nouvelle époque. C'est-à-dire de l'Europe continentale avec toutes ses attributions et tous ses membres. C'est pour ça d'ailleurs qu'autant il y avait des passages sur les coopérations renforcées, autant il n'y avait rien sur l'Europe à deux vitesses au noyau dur. C'était l'Europe. Et je pense que s'il y avait eu des dirigeants à forte motivation européenne, il y en avait quelques-uns, je ne dis pas qu'il n'y en avait pas du tout, mais il n'y en avait pas dans les grands pays européens à l'époque de très engagés finalement. Ils auraient saisi cette occasion. Et ils auraient dit: «Il y a eu la fondation du traité de Rome, il va y avoir la refondation du nouveau traité.» Et je pense que malgré les réticences, les craintes des uns et des autres, si ça avait été chaleureusement présenté, je crois que ces Européens en auraient été heureux et fiers.

[Hervé Bribosia] Donc c'est une occasion manquée?

[Valéry Giscard d'Estaing] Oui, c'est une occasion manquée, reportée, parce que l'on va faire quelque chose naturellement, mais on fera quelque chose sans le souffle fondateur.

[Hervé Bribosia] Monsieur le président, merci infiniment pour cet entretien.